

# Tourisme fluvial : Les Canalous misent sur la propulsion électrique

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**Le constructeur et loueur de bateaux habitables acquiert deux nouvelles bases en France.**

**Didier Hugue**

— Correspondant à Dijon

Constructeur et loueur de bateaux de plaisance habitables, la société Les Canalous, implantée à Digoin (Saône-et-Loire), a repris dernièrement deux bases à Briare (Loiret), près du célèbre pont-canal, et à Redon (Ille-et-Vilaine), port très apprécié au carrefour de différentes voies navigables. La société emploie 50 salariés et jusqu'à 150 personnes avec les saisonniers.

« Nous pouvons dorénavant proposer 216 itinéraires au départ de 44 bases en Europe, dont 26 en France et 20 que nous exploitons en direct », indique Alfred Carignan, le président des Canalous. La décision de reprendre deux bases se situe dans un contexte de développement du



Les Canalous possèdent 350 bateaux à louer en France. Photo Les Canalous

marché qui, selon l'observatoire de VNF, a enregistré en 2016 une progression d'activité de 3,1 % en nombre de passagers et de 11 % en total de nuitées.

Après la République tchèque et la Pologne, le loueur, qui réalise 10 millions d'euros de chiffre d'affaires, complète son catalogue à l'étranger avec la Russie dans le cadre d'un partenariat avec un loueur local pour des croisières sur la Volga. « A terme, nous voulons aussi proposer des

destinations en Roumanie et en Hongrie », précise le dirigeant.

### Expérimentation électrique en Alsace

Les 550 bateaux à louer, dont 350 en France (65 % de l'activité), disposent d'un tout nouveau modèle sorti du chantier naval maison qui construit une dizaine d'unités par an. Disponible tant à l'achat qu'à la location, il aura nécessité 700.000 euros d'investissement entre les études,

les outillages et le prototype testé depuis une année. Homologué en catégorie C, long de 14,99 mètres, très manœuvrable avec propulseurs d'étrave et de poupe, il peut aussi naviguer le long des côtes. « Nous livrons un bateau connecté en termes de géolocalisation, batteries, niveau d'eau, température, pouvant accueillir jusqu'à 6 couples et doté d'un poste de pilotage unique, grâce à un pare-brise qui s'ouvre et un poste de commande qui s'élève jusqu'au niveau du pont par beau temps », développe Alfred Carignan.

L'innovation se trouve aussi dans un autre bateau en cours de réalisation suite à un appel à candidatures de VNF Alsace. Il disposera d'une propulsion entièrement électrique permettant de bénéficier sur le canal de la Sarre, qui relie le canal de la Marne au Rhin, de dix bornes à recharge rapide en deux heures. « Nous avons voulu privilégier sur cet itinéraire de 150 kilomètres à très forte ruralité, le silence, l'absence de tout rejet et le confort de vie d'une clientèle de plaisance de plus en plus sensible à la protection de l'environnement », explique Valérie Meyer, responsable développement transport et tourisme chez VNF Alsace. ■